

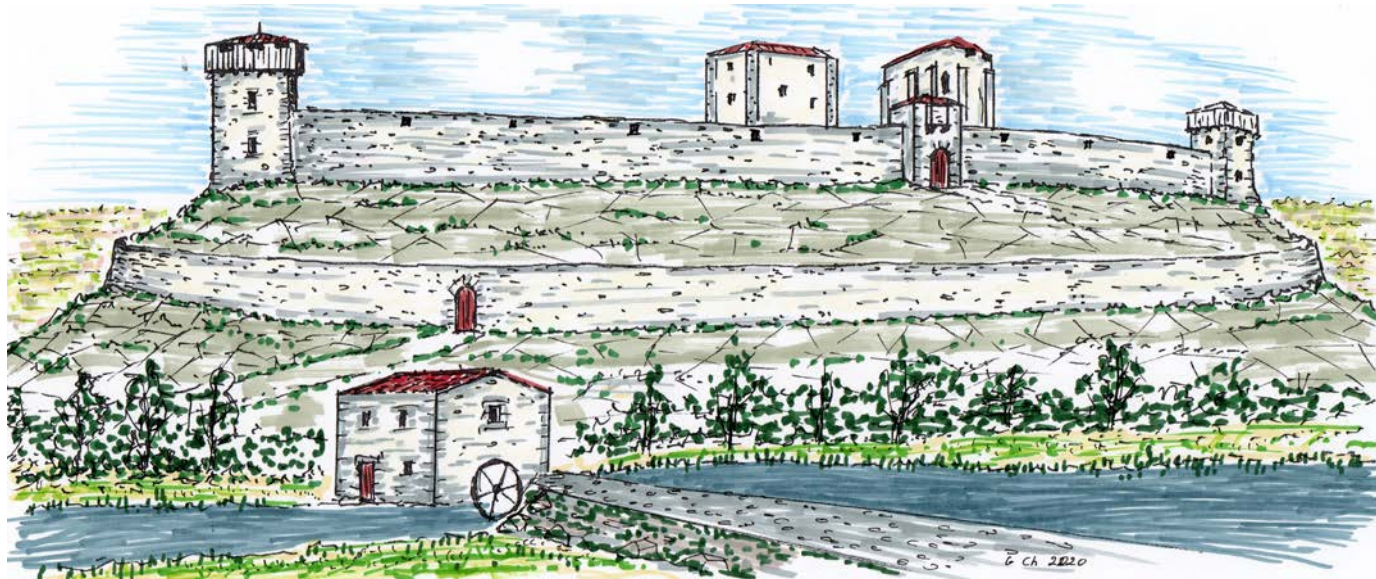
## Hier au Pays des Herbiers

Lettre mensuelle d'information

n° 170, août 2020

Guy Chabot

### GUILLAUME DE LUSIGNAN dit de Valence Seigneur de Mouchamps au début du XIII<sup>ème</sup> siècle



Mouchamps vue depuis la chaussée en 1225.

Composition : observation du terrain 25%, tradition historique 25%, imagination de l'auteur 50%.

#### La seigneurie de Mouchamps

Elle appartenait aux seigneurs de Pareds qui, par alliance, étaient devenus seigneurs de Pouzauges et de Pareds. **Guillaume de Lusignan** devint seigneur de Mouchamps par son mariage avec Marquise de Mauléon, fille de Savary de Mauléon et de Belle Assez de Pareds. Qui était ce Guillaume de Lusignan ?

#### Un fils de la fée Mélusine ?

Les Lusignan sont une des plus anciennes et illustres familles du Poitou et même de France. Guillaume était le fils de Geoffroy I de Lusignan, seigneur de Vouvant et de Mervent, et de Eustache Chabot. En 1393, Jean d'Arras écrira le comte de la fée Mélusine, mère des Lusignan, qui aurait construit la tour de Vouvant en une nuit... Il reprend quelques anecdotes authentiques de la vie de Geoffroy la Grande Dent, frère de Guillaume. (*Certains généalogistes font naître Guillaume dans un deuxième mariage après 1202 avec Humberge de Limoges ; dans ce cas il serait devenu très jeune seigneur de Mouchamps.*)

#### Issu d'une famille de croisés

Son grand-père **Hugues VIII de Lusignan** (marié avec de Bourgogne de Rançon) part en terre sainte vers 1163 et est fait prisonnier à la bataille de Harenc vers 1165.

Son père, **Geoffroy I de Lusignan**, s'illustra par son courage au siège de Saint-Jean-d'Acre en 1181. Il fut comte de Jaffa et de Césarée en Palestine.

Son oncle, **Guy de Lusignan**, hérita du trône de Jérusalem en 1185 mais fut battu par Saladin en 1187 à la bataille de Tibériade et perdit Jérusalem en 1187. En 1189, il mit le siège devant Saint-Jean-d'Acre qu'il reconquit au bout de deux ans avec l'appui de Richard Cœur de Lion (roi d'Angleterre mais aussi comte du

Poitou) et Philippe Auguste. En 1192, il acquit de Richard Cœur de Lion l'île de Chypre où il fonde une monarchie avec les chevaliers francs de Syrie.

Son autre oncle, **Amaury de Lusignan**, fut couronné roi de Chypre en 1197, succédant à son frère Guy décédé.

### **Mais cependant un drôle de paroissien**

On peut avoir une famille qui part en terre sainte pour libérer le tombeau du Christ et combattre les infidèles et ne pas avoir un comportement très catholique. Guillaume de Lusignan cumule les litiges et les exactions avec les ordres religieux.

En 1225, il participa, avec son frère Geoffroy II la Grande Dent, **au pillage et à l'incendie de l'abbaye de Maillezais**.

Vers 1145, les seigneurs de Pareds et de Mouchamps avaient accordé aux religieux fontevristes du prieuré du Bois Goyer (près du Parc Soubise), le droit immuable de prélever du bois et faire paître leur troupeau dans la forêt de Vendrennes. Mais en 1229, les baillis du seigneur de Mouchamps saisissent les troupeaux qui pâturaient dans la forêt. Une plainte est portée près de l'évêché de Poitiers : « *Les terres de Guillaume sont mises en interdit et les baillis sont frappés d'excommunications* ».

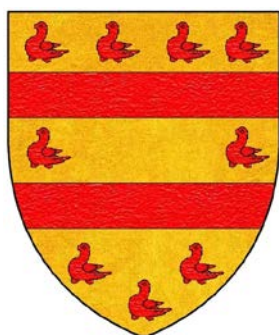
### **Mouchamps et les Lusignan**

Le règne des Lusignan à Mouchamps fut de courte durée. En 1217, les actes sont toujours signés par Savary de Mauléon. Le mariage de Guillaume et de Marquise est donc postérieur à cette date.

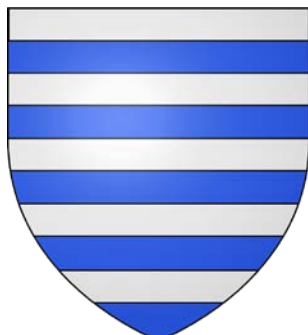
Guillaume mourut vers 1230, date à laquelle Marquise de Mauléon est dite veuve. Ils avaient choisi leur sépulture par acte daté de 1226, à l'abbaye de la Grainetière où ils furent enterrés avec leur fils Guillaume mort en bas âge. Leur fille Valence hérita de son oncle Geoffroy II (dit la Grande Dent), qui n'avait pas d'héritiers légitimes, des baronnies et seigneuries de Vouvant, Mervent et Moncontour. Elle épousa avant 1247 Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenay. Les seigneuries de Mouchamps et Soubise resteront la propriété de la famille Parthenay L'Archevêque pendant plus trois siècles (1247-1568).

Guillaume de Lusignan signait Guillaume de Valence, reprenant le nom d'un monastère fondé par ses aïeux... Le nom de Valence sera utilisé plus tard, par la branche anglaise des Lusignan. Avec lui disparaît la mention « seigneur de Pareds ». Son beau-père Savary de Mauléon, pourtant bardé de titres de noblesse, fut le dernier à mentionner ce titre dans les actes.

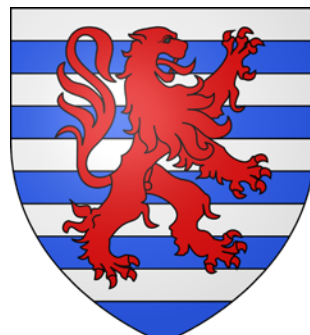
### **Les blasons des diverses familles**



Pareds-Chantemerle



Lusignan



Lusignan  
Branche de Vouvant



Parthenay l'Archevêque

Sources :

Henri Beauchet-Filleau : *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Tome 6, Imprimerie Lussaud, Fontenay-le-Comte, 1972.

Paul Marchegay : *Le Prieuré du Bois Goyer*, Archives Départementales de la Vendée, BIP PC16/2.